



Déclaration de Gatineau

Adoptée le 30 juin 2025

**Forum d’Innovation Culturelle et Entrepreneuriale Congo-Canada (FICEC 2025)
Maison du Citoyen, Gatineau (Québec, Canada)**

Préambule

Nous, participants du FICEC 2025 — représentants de la société civile, des milieux culturels, économiques, universitaires, diplomatiques et communautaires du Canada, de la République Démocratique du Congo, et des diasporas afrodescendantes — réunis à Gatineau du 28 juin au 1er juillet 2025, déclarons ce qui suit :

Considérant :

- L’importance croissante des diasporas africaines dans le développement économique, culturel, diplomatique et social des pays d’accueil et d’origine ;
- L’urgence d’une coopération renouvelée entre le Canada et les pays africains, notamment la RDC, fondée sur la réciprocité, la dignité, la mémoire et l’innovation ;
- La nécessité d’inclure les jeunes, les femmes et les créateurs dans les espaces de gouvernance, d’investissement et de transformation sociétale ;

- Le devoir de valoriser les patrimoines culturels africains et afrodescendants comme levier de développement, de cohésion et de rayonnement mutuel.

Nous affirmons :

1. Le rôle stratégique de la diaspora congolaise

La diaspora congolaise au Canada constitue un pont essentiel entre deux nations. Elle doit être reconnue comme acteur de premier plan dans la consolidation des relations bilatérales, dans la diplomatie culturelle, économique et citoyenne.

2. L'importance de la jeunesse et du leadership afrodescendant

Nous appelons à une mobilisation concrète des institutions, pour soutenir les projets des jeunes, des femmes et des leaders communautaires afrodescendants, tant en Afrique qu'en Amérique du Nord.

3. La culture comme force transformatrice

Nous reconnaissons le pouvoir de la culture pour inspirer, rassembler et innover. Elle doit être placée au cœur des politiques publiques et des partenariats stratégiques Canada–RDC–Afrique.

4. L'innovation sociale et économique comme vecteur d'avenir

Nous encourageons la mise en place de mécanismes de collaboration inclusifs entre entrepreneurs, chercheurs, artistes, décideurs et citoyens pour bâtir des économies circulaires, durables et solidaires.

5. La paix et la souveraineté comme fondements

Nous soutenons fermement toutes les initiatives de paix, de réconciliation régionale et de souveraineté des peuples africains, à l'image de l'accord de paix signé le 27 juin 2025 à la Maison-Blanche entre la RDC et le Rwanda, et de l'élection de la RDC comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

En conséquence, nous nous engageons à :

- **Pérenniser le Forum Congo-Canada (FICEC)** en tant qu'espace annuel de dialogue, de co-construction et de diplomatie diasporique ;

- **Créer un comité de suivi des engagements de la présente Déclaration**, piloté par le Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC), ouvert à tous les partenaires engagés ;
- **Favoriser une nouvelle génération de partenariats gagnant-gagnant**, fondés sur l'équité, l'innovation et la coresponsabilité entre les peuples.

Conclusion

De Gatineau à Kinshasa, de Montréal à Bukavu, d'Ottawa à Goma, de Toronto à Mbuji-Mayi — nous bâtissons un avenir partagé, où la voix des diasporas africaines est écoutée, respectée et intégrée.

La Déclaration de Gatineau est un appel à l'action, à l'unité et à l'audace. Ensemble, faisons du lien entre les peuples une force motrice pour un monde plus juste, plus prospère et plus humain.

Adoptée à l'unanimité des participants du FICEC 2025

Le 30 juin 2025, à Gatineau (Canada)

Par :

- Le Comité de coordination du Forum Congo-Canada (FICEC)
- Le Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)
- Avec l'appui de la Communauté Congolaise de la Région de la Capitale du Canada